

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 4 - MAI 1995

"Les peuples sans mémoire ne méritent pas la liberté" (Simone Weil)

SOMMAIRE

Décès.....	1
La vie de l'Association.....	1
- Assemblée générale	
- Réunion du bureau	
- Participation au Colloque de Rodez	
- Etat des Recherches	
Mémoire et Histoire.....	2
Histoire et formation civique.....	2
"Affaire" Todorov.....	3
Difficultés et Pièges de la Recherche Historique.....	4
- Les rapports des Préfets	
- Les archives de la Gendarmerie	
- Attention: Légende !	
Colloque de Rodez: La Résistance comparée.....	5
Les enfants de l'O.S.E. en Creuse.....	6
- Crocq et Chaumont	
- Perspectives	
Bibliographie.....	7
1940-1944. Quelques aspects de l'Histoire de la Creuse.....	9-16

DECES

Jean RENAUD est décédé le 20 février à Cormeilles en Paris. Il avait fui la région parisienne pour gagner les maquis de la Creuse. Initié par "Sécateur" aux techniques du sabotage, il faisait partie du "Groupe SABO" et à ce titre avait participé à de nombreuses opérations. Membre de l'association dès sa création, il a laissé des témoignages précis qui éclairent certains faits jusqu'ici mal connus.

Jacques BLANCHARD est décédé fin novembre à Melle. Entré au maquis à 17 ans il avait été très marqué par l'occupation et la Résistance. Il ne se voulait pas "historien" mais il avait un don particulier pour la recherche et l'art de "dénicher" les documents importants. Nous avons échangé avec lui maintes informations. Il a publié notamment: "Armée Secrète dans la Résistance en R.5" (2 volumes surtout consacrés à l'Indre), "Le camp de Douadic", "Le drame de Verrières Saint Sauvant" et le récit au jour le jour de sa lutte contre le cancer sous le titre "Tiens-toi droit pour te battre" qui reflète bien sa personnalité.

Mme GERMAIN est décédée fin avril des suites d'une longue et douloureuse maladie. De nombreux amis d'Yvan ont assisté aux obsèques.

Nos condoléances et notre vive sympathie aux familles.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale

Elle s'est tenue à Guéret, le 7 décembre dernier. Ce fut une Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.), sans élection, le Conseil d'Administration et le bureau ayant été élus en 1993 pour 2 ans. Le rapport d'activité rappela et précisa les informations publiées dans le bulletin de l'association. Il fut suivi d'un échange de vues sur la périodicité et le contenu de ce bulletin, tout spécialement sur la place importante accordée aux renseignements d'ordre national et aux travaux des historiens universitaires, compte rendu de colloques notamment. Ces connaissances se justifient, pour situer la Creuse dans son contexte, souligner les spécificités et les convergences.

Le rapport financier fit apparaître une situation saine et une trésorerie suffisante pour les besoins courants.

Le rapport moral présenté par le président rappela nos objectifs:

"Vérité historique" parce que nous refusons les légendes établies, les "vérités" construites au fil du temps, l'hagiographie, le nombrilisme.

"Sauvegarde" parce que la vérité doit demeurer et s'imposer face à toutes les formes d'altération.

Et nos méthodes:

"Nous travaillons avec les méthodes et la rigueur des historiens, avec en complément le vécu de la période étudiée et la capacité de maîtriser certains pièges que ne parviennent pas toujours à éviter les jeunes chercheurs. ...

"Nous sommes des généralistes car nous embrassons l'ensemble des faits qui se sont déroulés dans un espace temps alors que le chercheur universitaire focalise souvent sa recherche sur un sujet précis afin d'approfondir la connaissance dans le domaine choisi.

"Paradoxalement, nous sommes aussi des spécialistes car nous faisons un travail sectoriel sur un espace géographique limité. Ce que nous savons de la diversité de la résistance nous porte à regretter qu'une même recherche ne soit pas conduite avec la même ampleur et la même rigueur dans tous les départements.

Réunion du Bureau

Le 12 avril, à Guéret, le bureau a tenu une réunion extraordinaire consacrée à la "récupération" par une association de circonstance des recherches que nous avons initiées et que Jean Bernheim a conduites au nom de notre association, pour retrouver les enfants Juifs des centres de L'O.S.E., récupération à des fins sans rapport avec nos objectifs et en période électorale. Voir ci-après au chapitre: "Enfants Juifs en Creuse".

Le bureau a mis à l'étude la possibilité de publier dès l'automne, en avant-première, un ouvrage destiné au public, relatant les principaux aspects de la vie en Creuse entre 1940 et 1944 (inclus la Résistance), à partir de textes écrits au fil du temps, parfois insérés en tout ou partie dans des bulletins internes ou repris par la presse, dûment complétés ou adaptés.

Participation au Colloque de Rodez sur "La Résistance comparée"

Première participation de notre association à un grand colloque. Michaud a rédigé une importante "contribution" (publiée ci-après en fin de bulletin). Castille et Michaud sont intervenus successivement au cours de la session consacrée à "la Résistance comparée". Voir compte rendu ci-après.

Recherches concernant les enfants Juifs en Creuse

Depuis de nombreuses années déjà, notamment après les découvertes de Georges Dallier dans les Archives Départementales et de Jean Michaud dans les Archives de la Gendarmerie, des relations ont été établies par Jean Bernheim avec diverses Associations Juives: Oeuvre de Secours aux enfants (O.S.E.), Enfants Cachés, Centre de Documentation Juive Contemporaine (C.D.J.C.), etc..

En prolongement des recherches menées au nom de l'association par Jean Bernheim pour retrouver, dans un premier temps, les enfants de l'O.S.E. ayant séjourné à Chaumont et Crocq, une réunion s'est tenue le 22 mai à Paris en vue de recherches complémentaires pour Chabannes et Le Masgellier. Un projet plus large, vise à retrouver d'autres enfants Juifs qui furent hébergés en Creuse, à titre individuel ou collectif, ouvertement ou clandestinement, dans des familles ou institutions, laïques ou religieuses. Il convient aussi de situer la Creuse et le comportement généralement honorable de sa population dans le contexte national.

Appel est lancé à tous adhérents et toutes personnes de leur connaissance qui ont été au contact de ces enfants, tout spécialement les maires, secrétaires de mairie et enseignants.

Etat des travaux

De nouveaux dossiers ont été versés aux Archives Départementales. Il faut déterminer ce qui présente un

intérêt, et solliciter, le cas échéant, les dérogations nécessaires pour les consulter.

Michaud a beaucoup avancé aux Archives Nationales. Les rapports des Préfets conservés à Paris complètent ce qui a été acquis en Creuse et les archives du B.C.R.A. se révèlent fort intéressantes: échanges du D.M.R. et de la mission inter-alliée avec Londres, directives diverses.

Pour l'illustration des ouvrages qui paraîtront en 95 et 96 appel est lancé à tous les adhérents qui détiennent ou connaissent des personnes détenant des documents d'époque, photos, dessins, pièces diverses.

MEMOIRE ET HISTOIRE

Sujet déjà évoqué. D'un côté la mémoire "sélective, souvent infidèle et rarement neutre", de l'autre la rigueur qu'exige l'histoire à vocation scientifique.

Le témoignage, la "mémoire orale" ne sont pas sans intérêt mais ils ne sont qu'un des matériaux de la recherche historique et nul ne peut prétendre faire oeuvre d'histoire par simple juxtaposition de témoignages. Ceux qui s'intéressent au sujet prendront connaissance avec profit du cahier de l'I.H.T.P. intitulé "La bouche de la Vérité".

Nous avons, dans un précédent bulletin, évoqué la légende, essayé de montrer comment elle naît, se propage, se complète, s'affirme et tend à devenir "vérité". Elle n'est souvent que l'expression de mémoires "construites" au fil du temps, par strates successives, ajoutant au vécu ou au récit déjà souvent incertain les "on-dit" érigés progressivement en certitudes, altérés par des acquis mal interprétés ou mal maîtrisés, par la lecture de textes tendancieux.

Les journalistes, souvent friands de ces légendes contribuent à les accréditer comme "vérités". Ce qui est écrit n'est-il pas réputé vrai ? Nous découvrons ainsi, périodiquement, des légendes destinées à servir la gloire de ceux qui les ont inspirées ou fabriquées mais qui ne sont que des altérations de l'histoire.

De même, il ne suffit pas de parler haut et fort, d'affirmer détenir le savoir, pour faire de l'histoire. Ce sont pourtant les colporteurs de "fausses vérités" qui se font le plus entendre et occultent les voix moins assurées qui détiennent la "vraie vérité".

Il est de plus en plus difficile d'accorder crédit aux témoignages car ils relèvent de plus en plus de la légende, de la mémoire "construite".

HISTOIRE ET FORMATION CIVIQUE

Une radio a récemment évoqué l'enseignement de l'histoire contemporaine, tout spécialement de celle qui couvre la seconde guerre mondiale, ses origines et ses conséquences. L'auto-flagellation des manuels

allemands a été opposée à l'occultation du régime de Franco dans les manuels espagnols. Que dire des manuels français, de la présentation du régime de Vichy, de la collaboration et de ses conséquences. Vaste sujet qui mériterait de longs développements. Sujet fondamental si l'on admet que la connaissance de l'Histoire est une des bases essentielles de la formation civique des futurs citoyens.

Une controverse s'est développée l'an dernier à Paris au sujet du devoir présenté par un brillant élève au Concours National de la Résistance et de la Déportation. Sous l'influence d'un professeur confondant ses convictions politiques avec la réalité historique il faisait remonter le début de la Résistance au 23 août 1939 et avait réussi à traiter le sujet sans citer une seule fois le général de Gaulle ! Formation civique ou altération de la conscience civique de l'élève Tolérable ?

Maints historiens et nombre d'enseignants s'interrogent sur l'opportunité de témoignages des ex-résistants dans les lycées et collèges. En fait, sur le message transmis par les témoins, sur le caractère de ce message, sur son objectivité, voire sur les buts poursuivis, qu'il s'agisse de l'auto-glorification de l'intervenant, ou de l'hypertrophie des mérites de telle ou telle formation.

Sujet bien délicat. Qui mieux qu'un déporté peut parler de la déportation ? Qui mieux qu'un résistant peut traduire les affres de la lutte clandestine, avec parfois ses terribles conséquences: arrestation, interrogatoires, tortures ? Encore faut-il que la vérité soit respectée, que l'histoire ne soit pas déformée, que le témoignage soit avant tout une saine contribution à la formation civique des jeunes.

L'élaboration chaque année, par le Comité Creusois du Prix de la Résistance, d'un audio-visuel dont le texte minutieusement préparé respecte la vérité historique, s'est révélée une bonne formule et une bonne introduction aux questions des élèves des classes de 3ème des Collèges.

Les professeurs des lycées de Guéret ont choisi de faire illustrer leurs cours sur la Résistance et la Déportation par des intervenants extérieurs. Cette année, avaient été pressentis: Henri Wolf, seul rescapé de la rafle des Juifs du 26 août 42 en Creuse et Jacques Bloch, déporté résistant, maquisard, blessé lors de la prise de Guéret le 7 juin 44, amputé, soigné et caché à l'hôpital, dénoncé par un milicien et déporté. En dernière minute, Henri Wolf, hospitalisé, fut remplacé par Albert Marchand, pris au maquis et déporté à 16 ans.

La lecture du message de Henri Wolf provoqua une très vive émotion et amorça des questions fort pertinentes des élèves. Entre le commentaire du manuel scolaire et l'exposé du vécu il y a tout un monde que ne peut pas toujours combler l'enseignant, même avec le secours de la vidéo.

A méditer ces trois réflexions citées lors de la remise des Prix du Concours de la Résistance et de la Déportation à Guéret:

"Pour les futurs citoyens, il n'est sans doute pas de meilleure formation civique que l'étude de l'histoire, tout spécialement de la période qui couvre l'entre-deux guerres, l'occupation, la résistance et l'immédiate après-guerre" (D. Aubailly, en conclusion de son mémoire de maîtrise).

"Le travail effectué sur la seconde guerre mondiale me semble indispensable pour la formation civique des élèves". (Citation d'un professeur, puisée dans "Vichy, un passé qui ne passe pas" de Conan et Rousso).

"C'est le présent qui pose des questions sur le passé. C'est le passé qui éclaire l'étrangeté du présent". (Marc Bloch).

"L'AFFAIRE" TODOROV

"Tzvetan Todorov, né en 1939 à Sofia (Bulgarie). Directeur de Recherches au C.N.R.S. (philosophie et esthétique). Habite en France depuis 1963. Avant tout essayiste, spécialisé en théorie littéraire et en histoire de la pensée, il publie depuis 1965. Il est l'auteur d' "Introduction à la mémoire fantastique" (1970) et de "Nous et les autres" (1989) étude sur les philosophes français du 16° au 20° siècle. Dans "Eloge du temps quotidien" il analyse la peinture hollandaise du 17° et les scènes de genre". (Biographie publiée par le journal "Le Monde".

Todorov a aussi publié en 1994, aux Editions du Seuil, : **"Une tragédie française: été 44, scènes de guerre civile"**. La "guerre civile", pour M. Todorov, oppose miliciens et résistants ! en fait ceux qui sont aux ordres de Darnand, Sturmbannführer SS qui a prêté serment de fidélité à Hitler, à ceux qui se battent pour libérer le sol national, anéantir le nazisme et sa barbarie.

La tragédie française dont parle M. Todorov concerne Saint Amand Montrond et notamment deux faits connus de ceux qui s'intéressent à l'histoire, faits évoqués ou traités dans divers ouvrages:

- L'arrestation, le 6 juin, jour du débarquement allié en Normandie, par les forces de la Résistance, de Mme Bout de l'An épouse du secrétaire général de la milice et des miliciens qui avaient mission de la protéger. Ces prisonniers furent amenés en Creuse par les F.F.I. du Cher lors de leur repli. Suivirent: une prise d'otages à Saint Amand par d'autres miliciens et des négociations en vue de l'échange de Mme Bout de l'An contre les otages.

- L'horrible opération dite des "puits de Guerry" au cours de laquelle une trentaine de Juifs furent précipités vivants dans des puits par des sbires de la Gestapo (allemands et français), assistés de miliciens.

C'est évidemment le premier de ces faits qui nous concerne directement. Parce que les négociations se déroulèrent chez nous entre une délégation de Saint Amand et le chef des F.F.I. de la R5.D2 (Creuse + Cher Sud). Parce que Tzvetan Todorov au terme de sa réflexion en vient à écrire:

"François n'est pas plus estimable que Bout de l'An"
"François est aussi obtus que Lécussan" (milicien de sinistre mémoire, assassin entre autres de Victor Bash, Président de la ligue des Droits de l'Homme, et de son épouse, souvent présenté comme "le boucher de la milice").

Rappelons que François (Lt Colonel François-Fossey) avait appartenu à Libération dès novembre 41, qu'il avait rempli diverses missions avant d'être désigné successivement: responsable N.A.P. puis Chef Maquis, chef des C.F.L et enfin chef des F.F.I.. Il avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 44 et Compagnon de la Libération par le général de Gaulle. Au moment de sa mort accidentelle en 1958 il était Commandeur de la Légion d'Honneur.

Ceux qui furent ses chefs, ceux qui lui firent confiance et le nommèrent à ses fonctions successives: le chef départemental des M.U.R., les responsables régionaux de la R5, le D.M.R. pour la R.5, mais aussi les officiers de la mission inter-alliée Bergamotte, ... et enfin le général de Gaulle, ne s'étaient pas aperçu qu'il n'était "pas plus estimable que Bout de l'An" et "aussi obtus que Lécussan". Il aura fallu attendre 50 ans et l'intérêt soudain de M. Todorov pour faire cette découverte !!!

Historien M. Todorov ? Non seulement il traite de faits connus mais il interprète à sa façon la source à laquelle il se réfère: le livre du principal négociateur. Dans cet ouvrage, il n'y a aucun propos désobligeant pour François. L'auteur envisage même, en cas d'échec des négociations, de rester au maquis, c'est à dire de se placer sous l'autorité de François !

Historien M. Todorov ? Il traite de faits qui se sont déroulés en Creuse mais malgré un séjour d'une année, dit-il, dans le Cher, limitrophe de la Creuse, il n'a pas cru devoir s'intéresser aux sources Creuse: témoins ou acteurs survivants ayant eu à connaître des faits, proches de François, archives, associations d'anciens résistants, chercheurs éventuels, etc.. Son récit est émaillé d'erreurs ou contre-vérités qu'il eut été facile d'éviter.

La famille de François, son épouse, sa fille, ses petits-enfants, etc., n'ont pas davantage été entendus et sont douloureusement affectés par les propos de M. Todorov.

L'association C.V.R. qui regroupe les survivants ayant servi sous les ordres de François a réagi, dès qu'elle a eu connaissance du livre, par une lettre co-signée de divers officiers à l'époque proches du chef des F.F.I. (dont certains appartiennent à notre groupe de recherche). Tzvetan Todorov a présenté des excuses

mais ultérieurement il a, conjointement avec son éditeur, refusé d'informer les lecteurs du livre et les lecteurs des journaux qui lui ont fait écho.

"L'affaire" devrait connaître les suites judiciaires qu'elle appelle afin que d'autres Todorov ne se croient pas autorisés à écrire n'importe quoi sur n'importe qui et d'autres éditeurs à publier leurs élucubrations.

Nous traiterons, lors de la publication de nos travaux, des négociations en cause et des raisons qui, poussèrent François à différer la libération de Mme Bout de l'An (contre celle des otages de Saint Amand).

DIFFICULTES ET "PIEGES" DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Dans le précédent bulletin, nous avons évoqué, à partir de l'exemple de la Creuse, deux sources qui doivent être utilisées avec circonspection: le très officiel "Historique des Unités Combattantes de la Résistance" d'une part, les dossiers des C.V.R. de l'autre.

Il en va de même de bien d'autres sources:

- **Les rapports des Préfets** (départementaux et régionaux)

Conservés aux Archives Nationales (il peut en exister des doubles dans certaines archives départementales), ils sont une source souvent citées par les historiens. Une source importante mais qui doit être traitée avec prudence. Parce qu'elle s'alimente à d'autres sources: R.G., Police, Gendarmerie, etc., et que ces sources peuvent être influencées par l'attitude ou les opinions des responsables, parce que le Préfet peut interpréter ces sources en fonction de considérations personnelles, avec prudence en pensant au futur ou parce qu'il souhaite se faire valoir auprès de ses maîtres du moment.

Pour approcher au plus près la réalité, il faut au préalable cerner la personnalité et les motivations de chacun, en fait "éplucher" aux archives départementales, tout ce qui touche au quotidien: décisions, courriers, etc.. En Creuse, tel Préfet qui a laissé de mauvais souvenirs était à la fois un "arriviste" et un "trouillard" qui répugnait à prendre certaines décisions, interrogeait et se faisait couvrir par Vichy pour des problèmes courants, lesquels recevaient ainsi une solution maximaliste. Tel autre devait concilier ses devoirs de représentant de l'état et ses convictions propres qui le portaient plutôt vers la Résistance. Certains rapports sont un exercice de style qu'il faut savoir lire entre les lignes, d'autant qu'à l'époque les informations reçues de la plupart de ceux ayant vocation à le documenter devaient elles-mêmes être interprétées avec précautions. Le chercheur qui ne connaîtrait pas, pour l'avoir vécu, le rôle clandestin du commissaire aux R.G., du commissaire de Police et de certains cadres de la Gendarmerie, etc., aurait bien des difficultés à distinguer la réalité de la fiction.

Comment, par ailleurs, interpréter les rapports de la commission de contrôle "technique" (postal) si on ne sait pas que cette commission était noyauté et travaillait en étroite liaison avec des postiers eux-mêmes résistants ?

- Les Archives de la Gendarmerie

Il faut distinguer entre les dossiers centralisés au Blanc et les rapports disséminés dans diverses cotes aux archives départementales. Michaud serait le seul chercheur à avoir exploré la totalité des archives d'un département, ce qui signifie que les autres historiens se sont contentés de ce qu'ils ont trouvé aux archives locales. Pourtant, dans la France rurale de l'époque et tout spécialement dans des départements comme le nôtre, la Gendarmerie est une des principales "mémoires" de la nation. Bien peu de choses échappaient à la vigilance de gendarmes, alors très intégrés à la population.

Là encore il faut être très averti des attitudes et de leur évolution au fil du temps, du comportement des différents officiers, des chefs de brigade, voire de certains gendarmes.

ATTENTION: Légende

Nous qui ne sommes que de modestes chercheurs, non-historiens hors Michaud, sommes curieux de ce qu'écrivent les historiens, tout spécialement les universitaires, pleins d'humilité devant tant de savoir, persuadés que toutes leurs informations sont contrôlées, vérifiées, authentifiées à la lumière de la connaissance. Hélas nous avons parfois des surprises bien désagréables.

Ainsi, dans "La Libération de la France", André Kaspi, Professeur en Sorbonne et qui, lit-on en couverture, "propose une histoire de la libération du territoire national qui est appelée à devenir l'ouvrage de référence en la matière", adopte comme source l'Historique des Unités Combattantes de la Résistance (page 137) que nous qualifions, pour notre département que nous croyons bien connaître, de hautement fantaisiste (sujet traité dans le précédent numéro). Un peu plus loin (page 149) il est écrit: "*La libération n'est pas seulement le retour à la liberté. C'est aussi un enjeu de pouvoir, un gage que l'on prend sur la primauté politique de demain. La libération manquée de Tulle et de Guéret l'a bien montré*".

Non M. Kaspi, la libération de Guéret le 7 juin ne fut pas une décision politique mais une décision militaire à objectifs militaires. Elle fut une opération réussie et hors la date n'a rien de commun avec l'attaque de Tulle. Le parallèle entre Guéret et Tulle est une légende qui a la vie dure (Voir précédent bulletin). Doit-elle pour autant être adoptée par les historiens réputés éminents ?

Et de nous interroger. Si ce que nous connaissons est inexact, devons-nous accepter comme vrai tout ce que nous ne connaissons pas ?

COLLOQUE DE RODEZ

L'invitation à participer à une table ronde sur "**La Résistance comparée**" dans divers départements de zone sud, aux côtés d'historiens connus, est une première marque de reconnaissance du sérieux de nos travaux. Castille et Michaud, qu'accompagnait Mme Cerclier ont représenté la Creuse.

Les autres sessions du colloque étaient consacrées à l'Aveyron. Très bonne organisation à l'initiative de l'A.N.A.C.R. (seule association de Résistance dans le département), avec le concours de l'Office des Anciens Combattants (que dirige Melle Moustie depuis son départ de Guéret), de l'Inspection Académique, des lycées locaux; sous le patronage du Recteur de l'Académie de Toulouse, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général de l'Aveyron. Heureux département qui peut compter sur un groupe de professeurs passionnés par la recherche, pouvant s'appuyer sur l'Université de Toulouse très en flèche en histoire contemporaine, soutenus par leur Académie. Un grand bravo au général Roubertier Pdt de l'A.N.A.C.R. et à toute son équipe pour l'organisation du colloque.

Comme dans toute réunion de ce type, les intervenants devaient présenter une "contribution", en fait rédiger un texte sur le sujet qu'ils auront à traiter. Michaud s'en est chargé. (Voir ci après, pages 8 à 16).

La table ronde sur "La Résistance comparée", dirigée par le Professeur Laborie de l'Université de Toulouse associait:

Var: J.M. Guillon, Université d'Aix-Marseille
Hérault: Hélène Chauvin, Université de Montpellier
Cantal: E. Martres, Professeur Honoraire
Bouches du Rhône: Mencherini, Université Marseille
Aveyron: C. Font, Professeur
Creuse: Michaud, Professeur Honoraire et Castille.

Michaud s'attachait plus particulièrement au contexte dans lequel naquit et se développa la Résistance en Creuse, Castille aux aspects militaires.

Que retenir ? Essentiellement trois choses:

- Il existe entre les différents départements des points communs pour tout ce qui concerne l'évolution générale des esprits et la naissance d'un climat propice au développement de la Résistance.

- Il existe entre les départements des différences importantes liées aux spécificités géographiques, économiques, sociales: plaine-montagne, ville-rural, agriculture-industrie, polyculture-monoculture, etc., avec des incidences politiques et parfois religieuses.

- Il existe entre les départements des différences liées aux facteurs humains: niveaux de compétence, de dynamisme, d'efficacité.

La comparaison entre la Creuse et le Cantal, proches géographiquement, économiquement et socialement, fait apparaître des différences sensibles dans l'organisation de la Résistance (Voir l'excellent livre d'E. Martres).

Simple réflexion: **l'histoire généraliste nivelle beaucoup trop les disparités sectorielles.**

PELERINAGE EN CREUSE DES ENFANTS DE L'O.S.E. HEBERGÉS ENTRE 40 ET 44 A CHAUMONT ET CROCQ

Les incidences des lois raciales de Vichy demeurent bien mal connues des Français. Hors la déportation -et l'extermination- du quart de la population juive vivant alors en France, on sait en général peu de choses des conditions d'existence de cette communauté.

La Creuse fut amplement concernée. Près de 3.000 Juifs furent à certain moment recensés. Il n'a pas été possible, à ce jour, d'établir le nombre exact de déportés (entre 150 et 200) ni celui des rescapés (bien peu nombreux).

4 centres de l'Oeuvre de Secours aux Enfants (O.S.E.): Chabannes, Chaumont, Crocq, Le Masgelier accueillirent de nombreux enfants, souvent déjà orphelins. Quelques-uns furent arrêtés et déportés mais dans leur très grande majorité ces enfants survécurent.

C'est Georges Dallier qui avait, le premier, exploré aux Archives Départementales, les dossiers concernant ces enfants. Il en avait été profondément bouleversé. Jean Bernheim, qui habite en région parisienne, fut chargé des relations avec les organisations Juives et tout spécialement l'O.S.E..

L'idée de retrouver les ex-pensionnaires des 4 centres, d'organiser un pèlerinage sur les lieux de leur séjour et de recueillir leur témoignage s'était progressivement imposée. Le "feu vert" fut donné à Jean Bernheim le 7 avril 1994, étant précisé que "les municipalités concernées réserveraient certainement un bon accueil et que les autorités départementales seraient sans doute favorables". Au départ, il s'agissait d'une opération simultanée pour les 4 centres et divers projets furent évoqués tant en ce qui concerne les dates que le recueil des témoignages. La Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix (C.D.I.H.P.), organisme officiel présidé par le Préfet, géré par l'Office des A.C., qui avait vocation à relayer le projet fut dûment informée.

Jean Bernheim se mettait aussitôt au travail avec le dynamisme qu'on lui connaît et rencontrait le Président de l'O.S.E. le 15 novembre. Il était tenté de commencer par Chaumont et Crocq en raison de relations personnelles avec G. Rimareix, ex-député, maire de Mainsat, mais une lettre du 28 novembre lui demandait à nouveau d'associer les 4 centres dans le cadre d'un projet diligenté en liaison avec la C.D.I.H.P.. Il était

précisé: "seul problème: la date (compte tenu des élections)". Des communiqués étaient passés dans diverses revues d'associations Juives, toutes rédigées sur le même modèle: *"L'Association pour la Recherche et la Sauvegarde de la Vérité Historique ... souhaite entrer en contact avec les personnes ayant séjourné, enfants, à Chabannes, Chaumont, Crocq, Le Masgelier. Ecrire: Jean Bernheim ..."*

Surprise ! Nous apprenions fin janvier que le travail effectué était "récupéré" par le maire de Mainsat en vue d'une manifestation le ... 9 mai, c'est à dire en période électorale. Un peu plus tard nous découvrons qu'une association intitulée: "Mémoire et Histoire" avait été enregistrée à la Préfecture de la Creuse le 28 février !

Réaction de Castille. Gêne de Bernheim. Assurance que toutes les informations recueillies seraient versées à notre association. Lettre de G. Rimareix du 24 mars: "J'avoue avoir du mal à comprendre votre réaction ...". Réponse regrettant que jusqu'à nos recherches, nul en Creuse ne s'était apparemment intéressé aux incidences des lois raciales sous Vichy ...

Réunion extraordinaire du bureau de l'Association le 12 avril. Procès-verbal se terminant par: "Regrette que ceux qui découvrent aux travers de nos recherches et du travail de Jean Bernheim la présence des enfants Juifs de l'O.S.E. en Creuse n'aient pas cru devoir s'y intéresser plus tôt". Simultanément nous recevions du Président de l'O.S.E. la lettre suivante:

"L'O.S.E. est très intéressée par vos travaux de recherches sur la période de guerre dans le département de la Creuse

"Elle est heureuse de s'associer activement à la manifestation commémorative organisée à votre initiative, les 9 et 10 mai prochains.

" Dans l'objectif d'un travail en collaboration nous souhaitons adhérer à votre association ..."

Projet de rencontre Rimareix-Castille envisagé à l'initiative du maire de Mainsat mais sans suite. Entretien à Aubusson à l'occasion de la Journée de la Déportation. Demande par Castille d'une plage de deux heures pour procéder à des entretiens et à des enregistrements de témoignages. Sans suite.

9 mai. Mainsat.

Une soixantaine de revenants, manifestement heureux de se retrouver. Inauguration d'une stèle à l'entrée du chemin conduisant au château de Chaumont (en partie détruit par un incendie). Allocution sobre et digne du Président de l'O.S.E.. Instant émouvant: poème dit par cinq enfants de nationalité et de religion différente. Cérémonie à Mainsat. Belle envolée lyrique de G. Rimareix associant les victimes des lois raciales de Vichy, les résistants, les déportés et même les S.T.O. présentés comme "déportés" du travail, ce qui provoqua une vive réaction de Marchand, Pdt de l'A.D.I.F.. En

politique il est d'usage de "ratisser" large ... Message très applaudi de Klarsfeld traitant du sujet du jour. Allocution de J. Bernheim avec, pour la première fois de la journée, mention de notre association. Pour terminer, lecture par le Préfet d'un message du Président Mitterrand, encore en fonctions. Applaudissements mesurés et réactions mitigées.

Bonne organisation d'ensemble. Les ex-enfants de l'O.S.E. furent apparemment satisfaits de leurs retrouvailles, même si ce qui aurait dû être dit ne fut pas dit. La recherche historique fut la grande oubliée mais elle n'était pas la préoccupation des organisateurs locaux.

Fallait-il faire de cette cérémonie vouée au souvenir un spectacle médiatique ? Avec des militaires ? Peut-être aurait-il été plus séant de rester dans une décente humilité, de ne pas oublier l'histoire et les 75.000 Juifs déportés de France dont environ 10.000 enfants, pour la plupart arrêtés par des Français obéissant à des ordres français et pour la plupart exterminés (2.500 rescapés). Eventuellement de demander Pardon.

Perspectives

Castille et Bernheim (Michaud absent de Paris) ont rencontré à nouveau les responsables de l'O.S.E. pour étudier les moyens de faire le travail de recherche historique qui n'a pas pu être fait à Mainsat et envisager la possibilité d'accueillir en Creuse, l'an prochain, les "anciens" de Chabannes et du Masgelier. Sous couvert C.D.I.H.P..

Le sort des Juifs en général, entre 1940 et 1944, a fait l'objet de nombreuses recherches et de diverses publications. Celui des enfants semble avoir été moins approfondi car plus complexe et plus difficile à bien maîtriser. On connaît le rôle des associations mais beaucoup moins celui des familles ou des proches, des parents qui parfois se sacrifièrent pour sauver leurs enfants. A partir de nos recherches, la Creuse dont les populations se conduisirent honorablement, pourrait peut-être prendre l'initiative d'un travail collectif sur le sort des enfants, de tous les enfants.

COMBEAUVERT

L'an dernier, Castille avait situé le drame dans son contexte (Voir précédent bulletin). Il a précisé lors du dernier "rallye" ce que fut, en l'état des connaissances, le déroulement des deux massacres successifs qui firent 31 morts.

Cas typique d'un fait douloureux présenté depuis 50 ans dans une version associant des témoignages et des déductions, faisant parfois appel à l'imagination, mais négligeant la chronologie et les sources allemandes.

Il semble désormais bien établi que le premier "contact" concerna ceux venant de Guéret et non ceux venant de Vallières. Le camion du Cher conduit par Bitaud,

transportait les prisonniers allemands de l'EML de Guéret évacués jusqu'à La Chapelle Taillefert par un détachement de la Cie Chareille. Il y eut parmi ces prisonniers 3 morts dont une A.F.A.T. et plusieurs blessés. Dossier complet dans le prochain bulletin.

BIBLIOGRAPHIE

Depuis notre dernier numéro, de nombreux ouvrages sont sortis, notamment à l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération des camps et de la victoire finale en Europe. Citons parmi ceux qui sont venus enrichir notre bibliothèque:

Leçons de ténèbres. Résistants et Déportés

Edité par l'U.N.A.D.I.F sous la direction de J. Manson Largement diffusé dans les Ets Scolaires.

Vaste fresque sur la France Libre, la Résistance, la Libération et la Déportation avec de très belles illustrations. Présentation des principaux camps.

La Libération des camps. Christian Bernadac

Libération souvent intervenue dans l'horreur. Mention du dévouement d'A.M. Klasen à Ravensbruck.

La libération de la France. André Kaspi

Ouvrage associant 5 auteurs sous la direction d'A. Kaspi. Oeuvre de synthèse dépassant la libération pour évoquer l'épuration, les procès des responsables de Vichy, le retour des prisonniers et déportés, les espérance et les ambitions d'après-guerre.

Les pouvoirs en France à la Libération

P. Burton et J.M. Guillon

En Creuse, tout se passe bien, semble-t-il. Chapitre consacré au département rédigé à partir d'un dossier de Guy Avizou sur le Comité de Libération.

Le rôle des maquis dans la libération de la France

Collectif. Colloque "Grands Maquis"

Intéressant texte du général Lévy sur la R.6.

Vichy: un passé qui ne passe pas. E. Conan-H. Rouso

Des révélations sur la reconnaissance bien tardive du MNPGD. Des réflexions qui méritent attention et ... réflexion.

Histoire de l'armée allemande. Ph. Masson

Très documenté. Intéressera les spécialistes.

Le passé d'une illusion. F. Furet

Synthèse d'un grand historien sur le communisme.

Vivre et se survivre. D. Veillon

Ouvrage complet, documenté, précis, sur la vie des Français sous l'occupation. Recommandé aux Creusois qui n'ont guère connu la faim.

Au secours des enfants du siècle. M. Lemalet

Collectif. Rappelle les origines de l'O.S.E. et la vie des enfants dans les maisons, sous l'occupation.

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VERITE HISTORIQUE
SUR LA RESISTANCE EN CREUSE

1940 - 1944

QUELQUES ASPECTS DE L'HISTOIRE DE LA CREUSE

Située en zone non-occupée, la Creuse fut après le 11 novembre 1942 un des départements où l'occupation allemande fut la plus faible. Cette particularité s'explique par la géographie physique et économique.

La Creuse est à l'écart des grands axes de circulation. Elle est située entre l'axe Paris-Limoges-Toulouse à l'ouest et l'axe Paris-Clermont-Montpellier à l'est. Le premier comporte la route nationale 20 qui ne pénètre en Creuse que sur 5 kilomètres et une ligne de chemin de fer à double voie qui coupe le nord-ouest du département sur une trentaine de kilomètres; elle dessert les gares de Saint Sébastien (reliée à Guéret par une ligne à voie unique) et La Souterraine. Le second axe, matérialisé par la voie ferrée et la route nationale N° 9, est éloigné d'une cinquantaine de kilomètres de la limite orientale du département et il n'y a pas de liaison ferroviaire directe entre la Creuse et Clermont-Ferrand.

La voie ferrée qui relie Bordeaux à Lyon par Limoges, Guéret, Montluçon, constitue un axe transversal mais cette ligne est à voie unique. Cette situation géographique explique qu'en 1940 les armées allemandes n'ont pas pénétré en Creuse alors qu'elles ont occupé Clermont-Ferrand les 20 et 21 juin et poussé vers Issoire, s'arrêtant à une trentaine de kilomètres du Cantal. Au nord, elles n'ont pas dépassé Argenton et La Châtre, dans l'Indre. Toutefois, le 19 juin, plusieurs localités creusoises dont Guéret subirent des bombardements aériens attribués aux Italiens.

S'écartant de la RN 20 et de la RN 9 depuis Nevers, un flot énorme de réfugiés et de débris d'unités militaires se déverse sur la Creuse. Le nombre de ces réfugiés n'a pas pu être établi avec certitude. Le 16 juillet, le Préfet l'évalue à 400.000, le 2 novembre à 700.000, mais l'importance des chiffres témoigne de l'ampleur de la vague. 350.000 est sans doute plus réaliste, ce qui est déjà considérable pour une population de l'ordre de 200.000.

Une économie à 80 % rurale.

La Creuse ne possède pas de grandes villes. Au recensement de 1936, son chef-lieu Guéret n'atteint même pas 8.000 habitants, Aubusson sa sous-Préfecture dépasse à peine 6.000, Bourgneuf en compte 3.600. Aucune de ces villes ne possède d'industrie susceptible d'intéresser l'occupant pour son effort de guerre. C'est là une différence évidente avec les grandes agglomérations des départements limitrophes: Clermont-Ferrand (Michelin), Montluçon (Dunlop), Bourges (Arsenal), Châteauroux (Aviation), Limoges (Arsenal et aviation), Tulle (Manufacture d'armes).

La seule richesse minérale qui intéresse les Allemands est le granit, lequel, taillé par des immigrés italiens, sert à édifier le "Mur de l'Atlantique". Deux officiers suffisent pour inspecter les chantiers, passer et réceptionner les commandes. Comme ces chantiers sont disséminés dans les bois, leur venue passe inaperçue de la masse de la population.

La situation de la Creuse par rapport aux grands axes de circulation et la nature de son économie expliquent la faiblesse des effectifs allemands dans le département après occupation de la zone sud. Guéret compte au 6 juin 1944 une cinquantaine de militaires, Aubusson une quinzaine et La Souterraine une dizaine de spécialistes en charge de la surveillance du poste d'amplification des lignes souterraines à grande distance. Après le 11 novembre 1942, le camp de La Courtine a abrité des effectifs plus importants, variables selon les périodes, mais il a été évacué en mai 1944.

L'occupation du pays modifie la place de la Creuse dans l'échelle des valeurs.

Rangée dans la catégorie des départements pauvres qui se dépeuplent depuis la fin du 19ème siècle (1890: 284.000 habitants, 1936: 201.000), la Creuse fait rapidement figure de "pays de cocagne", selon le mot d'un de ses Préfets. Le paysage rural creusois est un pays de bocage. Les champs, généralement de faible superficie, sont entourés de haies vives plantées d'arbres, ou de murets de pierre. On y accède par des chemins creux.

Chaque village a au moins un bois, souvent une châtaigneraie. La moitié méridionale du département possède de véritables forêts et des landes plantées de genêts, de fougères, de bruyères et d'ajoncs. La forme dominante du relief est un plateau compartimenté par des vallées mais ce plateau n'a rien de tabulaire: il comporte des dépressions et des collines. Le relief et le couvert végétal favorisent la dissimulation, surtout de mai à novembre. En 1943, les officiers de gendarmerie chargés de traquer les réfractaires au S.T.O., notent dans leurs rapports: "Poursuite contrariée par la configuration générale de la région, très accidentée et très boisée".

Economiquement, la Creuse est alors un pays de polyculture qui se pratique dans le cadre d'une exploitation familiale dont la superficie moyenne est d'environ 12 hectares de terres labourables et de prairies. A dix kilomètres de Guéret, une ferme de ce type fonctionne avec une main d'oeuvre comprenant les parents, leurs enfants adolescents, l'appoint des grands-parents et de journaliers à l'époque des grands travaux: fenaison, moisson, récolte des pommes de terre. Elle possède huit vaches laitières, une paire de boeufs de travail et un cheval (les fermes plus petites emploient leurs vaches et un âne). Les veaux sont vendus au boucher attitré, le lait est utilisé pour la fabrication du beurre et des fromages. Le "petit lait" sert à l'alimentation de deux lots de quatre porcs en complément de certaines variétés de pommes de terre et des petits tubercules. La ferme possède plusieurs dizaines de poules et de lapins. Chaque samedi, la fermière se rend à Guéret où elle livre à des clients attitrés du beurre, des oeufs, des poulets. Le jardin fournit des légumes mais certains, comme les haricots, sont aussi cultivés en plein champ.

Les terres labourables sont consacrées à la culture de quatre céréales: le blé (appelé froment), le seigle (appelé blé), l'orge et l'avoine, ces deux dernières destinées à l'alimentation animale. La pomme de terre qui occupe une place importante va connaître du fait des circonstances une grande extension. Pour les bovins on cultive les raves et rutabagas, les topinambours, le maïs-fourrage, le trèfle, la luzerne. Le paysan utilise quelques raves et rutabagas pour la préparation du potage et du pot au feu. Les citadins eux vont être amenés à consommer les topinambours et les rutabagas (en général sans viande ni matières grasses). Enfin, de leurs pommiers les paysans obtiennent des pommes de différentes variétés dont la consommation s'échelonne jusqu'au printemps. Après avoir été épluchées et coupées en quartiers, une partie de ces pommes est conservée après séchage dans le four à pain, procédé également utilisé pour les prunes "d'ente". A noter que la culture de la vigne est inconnue dans la Creuse bien que le paysan soit un grand buveur de vin. C'est la faiblesse des rations de vin qui va susciter les protestations les plus vives et amener le Préfet à écrire: "Le vin dans ce département jouit d'un culte incroyable".

Dans une période où les habitants des grandes villes souffrent des restrictions alimentaires on comprend l'intérêt que présente le département de la Creuse grâce à sa polyculture. Réfugiés volontaires, étrangers et Juifs assignés à résidence, enfants évacués des villes bombardées par l'aviation alliée, tous vont y connaître des conditions de vie moins difficiles en ce qui concerne la nourriture. Le confort par contre est alors inexistant dans la campagne creusoise mais, vu les circonstances, on le fait volontiers passer au second plan et les maisons fermées par suite de l'exode rural s'ouvrent pour accueillir les nouveaux habitants.

D'autre part, les habitants du Midi (Pyrénées Orientales, Aude, Hérault), les vigneron monoculteurs et les citadins, porteurs de quelques litres de vin, prennent le chemin de la Creuse. Arrivés à Limoges via Toulouse par chemin de fer, ils empruntent ensuite les trains de la ligne Bordeaux-Lyon et, à partir de petites stations, ils prospectent les fermes pour obtenir, en échange du vin dont ils sont porteurs et aussi contre argent, un jambon, un poulet, un lapin, des oeufs, du beurre, des pommes de terre. Parfois une mauvaise surprise les attend: alors qu'ils s'apprentent à prendre le train du retour, leurs provisions sont saisies par les gendarmes. La nature et la quantité de ces provisions ainsi que l'état-civil du voyageur mentionnés au procès-verbal montrent qu'il s'agit de victuailles destinées à la consommation familiale et relevant de ce que l'historien Pierre Barral appelle le "marché gris" pour le distinguer "marché noir". Par une utilisation habile de la législation de Vichy qui autorise le transport par le producteur de sa production personnelle, les vignerons du midi et les agriculteurs creusois échangent librement leur vin et leurs pommes de terre à partir de 1942. Ils se sont simplement loué réciproquement (parfois vendu) une parcelle de vigne et une parcelle de terre. Le procédé suscite l'indignation du Préfet de la Creuse qui déplore "L'ingéniosité croissante" avec laquelle les paysans creusois et les vignerons du Midi utilisent les imprécisions de la loi. Pour lui, il ne pouvait s'agir que d'un transport dans le cadre du département ou d'un département limitrophe.

Respect pour le Maréchal Pétain mais hostilité envers Laval et la collaboration.

Haine de l'Allemagne, Victoire souhaitée de l'Angleterre puis de l'URSS et des Etats-Unis

Comme partout en France, l'armistice est accueilli avec soulagement mais la défaite, si rapide et si totale, est ressentie douloureusement par les paysans dont beaucoup étaient des combattants victorieux de 1914-1918. La fenaison battait son plein en juin 1940 mais on interrompait un instant le travail pour commenter les événements avec les paysans du champ voisin ou les passants. Des larmes mouillaient les yeux et des propos

sévères étaient parfois tenus contre les officiers qui faisaient retraite en automobile, non pas avec des soldats, mais avec des femmes.

Les Creusois dans leur majorité, comme la quasi-totalité des Français, sont reconnaissants au maréchal d'avoir "fait don de sa personne à la France pour atténuer son malheur". Il en impose par son âge, sa prestance, son prestige militaire. Il est auréolé de la gloire d'avoir arrêté les Allemands à Verdun et on imagine qu'il doit beaucoup souffrir de la défaite. Le respect, voire la vénération que nombre de Creusois éprouvent pour Pétain va persister longtemps mais dans leur grande majorité ils demeurent anti-Allemands, hostiles à la collaboration et souhaitent la victoire de l'Angleterre. Ils s'en prennent aux ministres, particulièrement à Laval; ils pensent que le maréchal est mal informé, mal entouré, mal conseillé.

Dans son rapport du 27 septembre 1940 sur "l'état d'esprit de la population", le capitaine commandant la section de gendarmerie de Guéret écrit: "Les partisans de la victoire de l'Angleterre sont de beaucoup les plus nombreux et cela malgré les attentats commis par cette nation contre la France". Ce constat va revenir régulièrement dans les rapports mensuels. A la suite du renvoi de Laval, en décembre 1940, le Préfet mentionne que "le ralentissement de la politique de collaboration est noté avec satisfaction". En décembre 1941, l'armée rouge a contre-attaqué victorieusement devant Moscou; le Préfet observe le 2 février: "La situation de la wehrmacht en URSS satisfait la population qui saisit cette occasion pour marquer -avec discrétion- son antipathie croissante pour la collaboration". Le 23 septembre 1942 le lieutenant commandant la section de gendarmerie de Bourgneuf écrit: "Les opérations militaires sur le front de l'Est sont suivies de très près. Une carte de ce théâtre d'opérations existe à peu près dans toutes les demeures ... D'après les dires des autorités municipales on peut estimer à 95 % le nombre des personnes qui désirent l'anéantissement de l'Allemagne".

1940-1941: le temps fort de la Légion des Combattants.

1942: baisse sensible de l'enthousiasme.

1943: le temps de la désaffection et des défections.

A sa création, la Légion est présentée dans les campagnes comme une association se substituant aux organisations existantes pour défendre les intérêts des anciens combattants et soutenir le plus illustre d'entre eux: le maréchal Pétain. Aussi, la plupart des anciens combattants donnent leur adhésion, pour la satisfaction du Préfet qui écrit, le 1er mars 1941: "La Légion des combattants recueille un plein succès dans mon département". Toutefois le nombre des sections communales ne dépassera pas 202 pour 266 communes. Le Préfet explique l'absence de section dans 64 communes par leur faible population, ce qui n'est qu'en partie vrai car dans certaines il s'agit de refus ou d'insuffisance d'adhésions.

En août 1941, les manifestations marquant le premier anniversaire de la Légion connaissent un incontestable succès d'affluence mais, pour le second anniversaire, le Préfet constate que les manifestations se sont déroulées "avec moins d'enthousiasme que l'an dernier et qu'au défilé de Guéret les légionnaires étaient moins nombreux". La baisse de l'enthousiasme s'explique à la fois par l'évolution de la situation générale et par des particularités locales.

Le 1er septembre 1941, le député d'Aubusson Sourieux, homme "de droite" rentré de captivité, est devenu président départemental de la Légion. C'est un activiste qui voit partout des suspects hostiles à la Révolution Nationale ou des corrompus. Il les dénonce au Préfet. De ce fait il a des relations conflictuelles avec l'inspecteur d'Académie, le commandant de Gendarmerie, un intendant militaire en retraite délégué départemental de la Croix Rouge, le directeur de l'Enregistrement. En janvier 1942, le Préfet signale qu'un "vif incident" a opposé Sourieux à l'inspecteur d'Académie car "le chef de la Légion considère la quasi-totalité des instituteurs comme suspects". Le Préfet ne partage pas cette opinion; il juge au contraire que "l'attitude du personnel enseignant est non seulement correcte mais encore satisfaisante comme l'attestent deux informateurs particulièrement qualifiés: le délégué à l'organisation de la Corporation Paysanne, membre du Conseil National, et le délégué départemental à la Propagande". En mars 1942, Sourieux accuse un délégué cantonal de la Croix Rouge de détourner des denrées destinées aux prisonniers. Il s'ensuit dans le bureau du Préfet "une conversation assez vive" entre le chef de la Légion et le délégué départemental de la Croix Rouge. L'affaire sera classée faute de preuves.

Pour installer l'union départementale de la Légion, le 30 août à Guéret, Sourieux a loué à un médecin membre de la Légion une maison, moyennant un loyer annuel de 30.000 francs. Le directeur de l'Enregistrement lui a rappelé que la loi du 28 février 1941 interdit, jusqu'à la fin des hostilités, toute augmentation des loyers par rapport à ceux du 1er septembre 1939. "Le montant du loyer de la maison était alors de 2.885 francs. Le taux exagéré de cette location a causé une très fâcheuse impression, écrit le Préfet le 2 juin 1942 ... Jusqu'à ce jour le chef départemental de la Légion n'a pas répondu à l'observation faite par le directeur de l'Enregistrement".

Pour le second anniversaire de la Légion, le 30 août 1942 à Guéret, Sourieux a prononcé un discours qui a choqué l'assistance. "Après avoir soutenu l'action du Président Laval il a, écrit le Préfet, adressé à la généralité des fonctionnaires des critiques qui, dans l'ensemble, sont imméritées". La gendarmerie et la police ont été accusées de mollesse dans la répression des menées anti-nationales. Enfin, le 18 octobre 1942, au cours d'une fête légionnaire présidée par de Brinon à Saint Alpinien, Sourieux a prononcé "un long discours très favorable à la politique du président Laval en insistant sur la nécessité de la relève". La désaffectation à l'égard de la Légion qui s'amorce en 1942 ne résulte pas uniquement du comportement de son chef départemental. Le 2 mars 1943, le Préfet observe que "vis à vis de la Légion on constate quelques réticences: la prestation de serment du S.O.L. à Nice a étonné l'opinion qui ne s'habitue pas à l'idée que la Légion peut remplir des fonctions de police supplétive".

1943 est l'année des défections. Le 2 avril, le Préfet fait état "du malaise qui règne au sein de cet organisme à la suite de nombreuses défections". C'est l'effet, selon lui, de la victoire des armées russes à Stalingrad mais aussi du S.T.O. et de la création de la milice. En novembre 1943, à l'issue d'une conférence à laquelle il a personnellement assisté, l'assistance n'atteignait pas 150 personnes dont une quarantaine de jeunes filles du Lycée de Guéret. Le Préfet conclut: "Ce peu d'empressement prouve que l'ensemble de la population se désintéresse maintenant de tout ce que peut entreprendre la Légion. En janvier 1944, Sourieux qui entre-temps a "tourné casaque" pour devenir anti-Vichy et anti-Allemand est arrêté par les Allemands. Déporté, il meurt au camp de Dora.

Naissance de l'esprit de Résistance.

Pour donner le signal de la résistance à Vichy et manifester de la sympathie pour l'Angleterre et la France Libre, les Creusois ne peuvent compter sur aucun de leurs élus, parlementaires et conseillers généraux. Les trois députés socialistes et les deux sénateurs radicaux présents à Vichy le 10 juillet ont voté les pleins pouvoirs à Pétain. Un député et un sénateur étaient absents pour cause de captivité mais une fois libérés "ils se sont associés à l'action gouvernementale" comme l'écrit le Préfet. Le député rapatrié devient président de la Légion, le sénateur, membre de la commission qui remplace le Conseil Général. Pourtant, le sénateur Chambonnet qui a repris sa profession de vétérinaire est selon le Préfet "le seul parlementaire qui se laisse aller à des critiques". Il sera arrêté par les Allemands à Aubusson le 9 mars 1944 et déporté.

Une quinzaine de Creusois rejoignent la France Libre. En partant de France comme l'aviateur Lionel de Marmier ou de l'Empire où ils se trouvaient, comme le futur colonel Kirsch qui fait campagne avec Leclerc à partir d'août 1940: Congo, Koufra, Tripoli, la Tunisie et la 2ème DB.

En Creuse, l'encouragement vient de l'extérieur grâce à la radio de Londres qui joue un rôle capital. Son écoute est libre jusqu'au 28 octobre 1941, date de son interdiction. On continue naturellement à l'écouter mais en prenant des précautions pour éviter un procès-verbal et la saisie du poste. En 1940, les "TSF" sont en petit nombre dans les campagnes mais dans les villages on pratique l'écoute collective. Les habitants se rencontrent chaque jour dans le cadre de leur travail, soit avec leurs voisins immédiats, soit avec les paysans des villages les plus proches car aux limites des terroirs les champs s'interpénètrent. La forge du maréchal-ferrant est un lieu de rencontre et d'échange des nouvelles entre les différents hameaux de la commune et des communes voisines. Les batailles nécessitent durant plusieurs semaines des rassemblements d'une vingtaine d'hommes. L'hiver, des veillées réunissent les familles les plus liées. Les Creusois ont ainsi l'occasion de commenter les décisions du gouvernement de Vichy et les opérations militaires. A cette époque, tous les habitants d'une même commune se connaissent et connaissent une bonne partie des habitants des communes limitrophes.

Les manifestations concrètes de l'esprit de résistance résultent d'abord d'initiatives individuelles. Elles se traduisent par des inscriptions, des papillons manuscrits ou imprimés au composteur que la gendarmerie et la police sont tenues de décoller, lacérer ou ramasser au plus vite, ... à l'appel des "bons citoyens". Ces formes d'action ne sont pas propres à la Creuse; ce qui fait l'originalité de certaines c'est leur spontanéité, leur côté anecdotique. En septembre 1941, des tracts de petite dimension ont été découverts dans les rues de Jarnages. Imprimés au composteur, ils portent sur une face: "Français prenons la radio de Londres! A bas Darlan!" et sur l'autre une Croix de Lorraine faite au crayon bleu. L'enquête de la gendarmerie révèle que leur auteur est un garçon de 17 ans: B., assisté pour la distribution d'un garçon de 15 ans. C'est à l'écoute de la radio de Londres que l'idée leur est venue.

Les inscriptions et la distribution des tracts sont faites anonymement. Cependant Mme Vve B., 60 ans, ménagère au bourg de Jarnages, affiche ouvertement ses sympathies. Elle a tracé à la craie sur les volets de sa maison une dizaine de "V". Le 15 mai 1941, elle a répondu au commandant de la brigade de gendarmerie qui lui demandait de faire disparaître cette lettre séditionnaire: "Si ces inscriptions vous gênent je vais vous prêter un chiffon pour les effacer". Au même instant, "avec un air sarcastique" précise le procès-verbal de gendarmerie,

elle a tendu un chiffon et ajouté: "moi je les trouve très bien ... je suis chez moi et vous n'avez rien à y voir". Ce geste et ces propos vaudront à Mme B. un séjour à la prison de Guéret.

Le 24 avril 1941, des "V" avec une croix de Lorraine au centre ont été tracés dans sur une route, dans les communes de Bellegarde en Marche et Champagnat. Pour le gendarme D. (prénom "Adonis") il s'agit de "flèches indiquant une direction" mais deux choses l'intriguent: "Parfois ces flèches se contredisent en indiquant la direction inverse. A noter qu'à proximité de ces flèches il n'existe aucun ouvrage d'art. MM. les maires de Bellegarde et de Champagnat vus à ce sujet ne croient pas à un acte de nature à nuire à la sécurité publique mais pensent plutôt à des jeux de gamins. Malgré tout il y a lieu de remarquer que certaines flèches sont certainement le fait de grandes personnes car les traits sont nets et vigoureux". Naïveté ?

Faible implantation des Mouvements de Résistance jusqu'en 1943

Le premier mouvement à être repéré par la police en Creuse est celui du général Cochet. De sa résidence de Chamalières, Cochet rédige des bulletins qu'il adresse à des correspondants: à Guéret, un jeune avocat Me Nougès et à Aubusson, un autre avocat Me Dayras. Cochet n'attaque pas le maréchal Pétain; au contraire il voit dans certaines phrases de ses allocutions un avertissement plein de finesse aux Français signifiant qu'ils doivent redouter par-dessus tout la victoire de l'Allemagne. Par contre, Cochet s'en prend violemment à de Brinon, ambassadeur de France à Paris (novembre 1940) puis délégué général du gouvernement en France occupée (décembre 1940). La position de Cochet présente une ambiguïté dans la mesure où elle risque de faire naître le mythe d'un Pétain secrètement de cœur avec la Résistance. A noter que les deux avocats sont membres de la Légion des combattants. Le général Cochet fut arrêté le 6 septembre 1941 et interné à Vals les Bains. Le 2 novembre ce fut au tour de Me Nougès d'être incarcéré pour "gaullisme". Remis en liberté provisoire après trois mois de détention, il bénéficia d'un non-lieu du tribunal militaire de Clermont-Ferrand. Passé ensuite au réseau Alliance dont il est devenu chef de secteur, il échappera à une arrestation par les Allemands en février 1943.

Au début de 1942, un petit groupe d'Aubussonnais en liaison avec l'organisation de Montluçon s'affilie à Libération. Ce mouvement s'implante également à Guéret mais par Limoges. Combat est représenté à Aubusson, dans l'est et le sud-est de la Creuse suite à des contacts avec la Puy de Dôme et la Corrèze, ainsi qu'à La Souterraine, en liaison avec Limoges.

Les communistes contre Vichy

Dès les premiers mois de son existence, le gouvernement de Vichy se préoccupe de recueillir des renseignements sur le parti communiste, dissous en septembre 1939. Par une première note marquée "Secret" du 13 septembre 1940 et une seconde du 19 octobre, le capitaine commandant la section de gendarmerie de Guéret informe ses chefs de brigade qu'il faut s'attendre "en raison de l'approche de l'hiver, des restrictions et des difficultés" à une reprise de l'activité de l'ex-parti communiste. "Je vous prie de vous renseigner de façon précise (souligné dans le texte) sur l'organisation du parti dans votre circonscription".

Le 30 octobre 1940, le lieutenant commandant la section de gendarmerie de Bourgneuf établit un rapport de synthèse rassurant: "Au cours du mois d'octobre, comme pendant le mois de septembre, l'activité de l'ex-parti communiste semble rester en sommeil. Il n'a été relevé ni tract, ni affiche, ni inscription de nature suspecte". Or, le 3 novembre, le lieutenant doit rédiger un nouveau rapport car dans la nuit du 1er au 2 novembre des tracts communistes ronéotypés format 21 x 31 ont été diffusés dans plusieurs communes de la circonscription. Ces tracts, selon le rapport du lieutenant, sont de trois sortes: l'Humanité (octobre 1940), un tract intitulé "Paysan Creusois", un autre "La misère du petit commerce". "Le premier de ces tracts combat à outrance le gouvernement du maréchal Pétain et M. Laval et réclame notamment l'avènement de Thorez, la liberté de la presse à son égard et s'élève contre la réorganisation des Ecoles Normales et les Chantiers de Jeunesse. Le second exploite les mesures de restrictions pour développer le mécontentement chez les paysans. Le troisième cherche à obtenir la sympathie des petits commerçants en exploitant la gêne que peuvent causer les restrictions". Un papillon porte l'inscription "Pour une France libre, ni Pétain ni de Gaulle, Thorez au pouvoir".

En janvier 1941, "Le travailleur de la Creuse" dénonce, dans son premier numéro clandestin, "La malfaisance du gouvernement de Vichy qui, sous prétexte de collaboration -celle du loup et de l'agneau-, livre les ressources de la France aux autorités occupantes ... A bas les réquisitions ! Paysans protestez et résistez à ces réquisitions qui ne profitent qu'à l'occupant avec la complicité des hommes de Vichy!".

Le gouvernement réplique à cette reprise de l'activité du parti en faisant arrêter et interner au camp de Saint Germain les Belles (Haute Vienne) un certain nombre de militants (7 décembre 1940) qui seront libérés en février 1941. D'autres distributions de tracts ont lieu en mars, avril, et mai 1941. Dans la nuit qui précède la visite de Pétain à Aubusson (20 juin 1941) des tracts et des exemplaires de l'Humanité sont découverts "en

assez grand nombre sur les routes". Le 19 mars 1941 le Préfet déclare avoir reçu, de même que le maire d'Aubusson, une petite brochure d'origine communiste intitulée "Pétain au Pilon".

L'attaque hitlérienne contre l'URSS stimule l'activité des communistes. Dans la soirée du 28 juin, des tracts sont collés sur des poteaux télégraphiques, des immeubles, et distribués à des particuliers dans le bourg et les villages de la commune d'Auriat, circonscription de la gendarmerie de Bourgneuf. Fait nouveau, ces tracts sont restés affichés du 28 juin au 8 juillet, date de l'intervention de la gendarmerie. "Le maire, M. C. n'a pas prévenu la gendarmerie de cette distribution; il a toléré la présence d'un tract collé sur un poteau indicateur à 20 mètres de sa demeure et il n'a rien fait pour le faire disparaître ... L'instituteur et secrétaire de mairie M. J.B. a répondu au vice-président de la Légion qui lui demandait quelles mesures il avait prises à l'occasion de l'apposition de ces tracts: "Je n'ai rien fait et il n'y a rien à faire; sous tous les régimes il y a eu de l'opposition et c'est naturel" (P.V. de gendarmerie). La diffusion des tracts continue durant les mois qui suivent en dépit des efforts de la gendarmerie et de la police mobile de Clermont-Ferrand pour en découvrir les responsables. Enfin, le 27 octobre 1941, l'arrestation par les gendarmes de Bourgneuf, d'un jeune agent de liaison de 15 ans entraîne celle de 16 militants. Ce coup sévère porté au parti communiste le réduit au silence pendant plusieurs mois, jusqu'en mai 1942.

1942: l'année des Juifs

Si, de novembre 1940 à novembre 1941, la gendarmerie s'est consacrée plus spécialement à la recherche des communistes, en 1942 une bonne partie de son activité concerne les Juifs. La Creuse est en effet pour eux une terre de refuge. Certains y résident depuis 1940. D'autres, fuyant la zone occupée, viennent s'y réfugier en franchissant clandestinement la ligne de démarcation en 1941. En 1942, à la suite de la grande rafle des 16 et 17 juillet à Paris, les arrivées sont nombreuses. L'accueil qui leur est fait par les autorités n'a rien de cordial. Les gendarmes les gratifient de deux procès-verbaux: l'un pour défaut de visa de leur carte d'identité au départ de leur résidence, l'autre pour défaut de sauf-conduit les autorisant à effectuer le trajet entre leur domicile et leur lieu de refuge en Creuse. Le tribunal correctionnel leur inflige ensuite une lourde amende. Enfin, à partir du 5 septembre, les Juifs sont directement conduits au camp de Nexon.

En août, comme dans les autres départements de la zone libre, la Creuse dut fournir son contingent de Juifs étrangers. La rafle, minutieusement préparée dans le plus grand secret par la gendarmerie, eut lieu le 26 août 1942. 91 personnes furent arrêtées et conduites au centre de rassemblement de Boussac où leur cas fut examiné par le Préfet en personne. Il fit relâcher au moins deux familles dont quatre enfants au motif que les pères, d'origine allemande, s'étaient engagés en 1939 dans l'armée française. Tous les autres furent dirigés sur le camp de Nexon. 52 partirent pour Auschwitz, par le convoi N° 26. Le plus jeune avait deux ans. Il n'y eut qu'un seul survivant. D'autres vagues d'arrestation furent opérées notamment en février et novembre 1943, et ... jusqu'en juillet 1944.

En janvier 1943, plusieurs centaines de Juifs furent évacués de l'Ariège et des Basses Pyrénées et installés dans 21 communes du nord-ouest de la Creuse. Une statistique préfectorale du 22 juin 1943 indique que la Creuse abrite à cette date 1.183 Juifs français et 1.579 Juifs étrangers. Le nombre des arrestations serait, semble-t-il, de l'ordre de 200, ce qui montre que la plupart des Juifs résidant en Creuse échappèrent à la déportation. A noter la présence dans le département de quatre centres de l'O.S.E.. Les enfants furent en général bien accueillis, parfois protégés par les populations et les enseignants laïques. Deux institutrices ont été reconnues "Justes parmi les Nations".

Progression de l'esprit de Résistance

Au moment de l'occupation de la zone libre, Vichy interdit toute manifestation aux monuments aux morts le 11 novembre et décrète que la journée ne sera pas fériée. Mais à Aubusson les ouvriers des usines et d'une carrière de pierre ont refusé de travailler et le soir, vers 18 heures, la gendarmerie doit disperser un rassemblement de 2.000 personnes qui voulaient déposer une gerbe au monument aux morts. A La Souterraine, une trentaine de personnes ont fait la même tentative mais la gendarmerie a arrêté 5 d'entre elles et 4 autres le lendemain. Près de Royère, sur 130 ouvriers employés à la construction d'un barrage, 7 seulement sont venus travailler. Le 11 novembre 1942, une partie de la population a donc osé braver ouvertement l'autorité de Vichy.

1943: l'année du S.T.O. et des premiers maquis.

Dans la Creuse, l'administration préfectorale, la gendarmerie et la police exécutent avec zèle les mesures de mobilisation destinées à mettre les jeunes au service de l'effort de guerre des nazis. Les convocations sont portées avec célérité les 6, 7, 8, 9 mars 1943 et le premier départ est prévu pour le 11 mars. C'est la gendarmerie, la police à Guéret et Aubusson, qui ont effectué la remise. A Guéret, un policier s'est présenté à

trois reprises dans la même journée au domicile d'un jeune qui était à La Souterraine ce jour-là pour lui remettre sa convocation en mains-propres.

L'administration est efficacement secondée par l'Association des Anciens des Chantiers de Jeunesse (A.D.A.C.) sous la direction de son président départemental M. d'A.. Le premier départ des jeunes pour le S.T.O. s'effectue le 11 mars en gare de Guéret, dans la douleur et les larmes, pour Saint Sulpice Laurière. C'est dans cette gare que les jeunes creusois doivent prendre un train spécial venant de Limoges pour l'Allemagne. Le président de l'A.D.A.C. entend que le départ des Creusois s'effectue dans l'ordre et sans larmes. Le rapport qu'il adresse le 15 mars au Préfet de la Creuse à l'issue des départs des 11, 12 et 13 mars est un morceau d'anthologie. Le 10 mars M. d'A.. a détaché à Saint Sulpice Laurière un chef de groupe et trois assistants afin, écrit-il, de "créer un centre d'accueil pour les jeunes, anciens des chantiers ou non, partant pour l'Allemagne". Le président local de la Légion "a très aimablement" mis sa salle à sa disposition pour y former plusieurs bureaux.

A leur arrivée en gare de Saint Sulpice, les jeunes Creusois sont reçus sur le quai par deux assistants qui les dirigent "en bon ordre" vers le centre d'accueil. Là, dans un premier bureau, on relève leurs nom, prénom, adresse de leur famille, "afin de les aider moralement et pécuniairement", si nécessaire. On leur demande d'envoyer leur adresse en Allemagne à l'A.D.A.C. afin de pouvoir "le cas échéant" leur envoyer des colis. Un deuxième bureau recueille les adhésions des jeunes qui n'étaient pas encore membres de l'A.D.A.C., un troisième leur remet un insigne de l'association, un message du général de la Porte du Theil et un message de M. D'A.. Ces formalités accomplies dans le cadre de l'A.D.A.C. et à son initiative, les jeunes, toujours encadrés, sont conduits à la mairie pour signer leur contrat et connaître leur lieu d'affectation. Cela fait, un assistant les regroupe par destination et les constitue en équipes qu'il conduit à la perception pour toucher leur prime d'habillement. A 18 h 30 tous les partants se retrouvent au centre d'accueil pour recevoir les ultimes recommandations de M. d'A.. sur la conduite à tenir pendant le voyage et leur séjour en Allemagne. "Certains, dit M. d'A.. dans son rapport, entonnent des chansons apprises au cours de leurs huit mois de Chantiers. Ceci contribua à créer "une atmosphère chaude". Le moment venu de gagner le quai, chaque assistant prend en charge deux équipes et les conduit à l'emplacement assigné.

A l'arrivée du train venant de Limoges, les jeunes de la Haute Vienne ont chanté "l'Internationale", crié "A bas les boches", "A bas Laval". Certains sont descendus sur le quai où ils ont frappé le représentant du Préfet de la Creuse ainsi que le représentant du bureau de placement allemand. Mais M. d'A.. est satisfait car "le départ des Creusois s'effectua dans le plus grand ordre. Très calmes ils ont chanté la Marseillaise". Le 12 mars ne connaît pas d'incident. Par contre, le 13 on entend à nouveau le même chant et les mêmes cris que le 11 mais, "les Creusois au nombre d'une centaine embarquent dans le plus grand calme et le silence". Rendant compte à Laval du déroulement de ces premiers départs pour le S.T.O., le Préfet de la Creuse l'informe que "M. le docteur Salm, chef du service allemand d'embauche de Limoges qui était présent, a remarqué l'action de M. d'A.. et lui a demandé s'il viendrait volontiers en Allemagne pour y visiter les anciens des chantiers originaires de la Creuse et se rendre compte des conditions dans lesquelles ils travaillent".

Le rôle des A.D.A.C. pour que le départ des requis du S.T.O. s'effectue en douceur a été, semble-t-il, peu étudié. Peut-être parce qu'il n'a pas eu ailleurs la netteté et l'efficacité de l'A.D.A.C. de la Creuse ? Les Allemands peuvent être satisfaits. Dans son rapport du 24 mars 1943, le capitaine commandant la section de Guéret (10 cantons sur 25) indique que 202 jeunes gens ont été désignés sur le territoire de la section et que 167 sont partis soit 83 % (les départs de la Creuse ont été près de quatre fois plus nombreux qu'en Corrèze). Dans les trois mois qui suivent ces premiers départs, la gendarmerie recherche avec zèle ceux qu'elle nomme "les défaillants" allant jusqu'à tendre des embuscades nocturnes à proximité de leur domicile entre 23 heures et 4 heures du matin. Les réfractaires arrêtés sont dirigés sur la camp de Nexon.

La population a été d'abord surprise par la rapidité avec laquelle l'administration de Vichy a mis en route le S.T.O. mais elle va réagir et prendre la défense des réfractaires. A la fin de juin 1943, la gendarmerie accuse le coup. Le 30 juin 1943, le commandant de la brigade de Jarnages écrit: "La population exprime son mécontentement dans la recherche des réfractaires insoumis, aussi ne donne-t-elle aucun renseignement permettant la découverte des intéressés". A la même date, le capitaine commandant la section de Guéret écrit de son côté: "Le personnel accomplit à l'heure actuelle une tâche bien impopulaire, celle de participer aux opérations concernant le travail obligatoire" et l'officier de proposer que l'on confie à la poste, donc aux facteurs et non plus aux gendarmes, le soin de remettre les convocations.

La Résistance creusoise s'étoffe.

L'importance des premiers départs pour le S.T.O. a révélé la faiblesse des organisations de résistance qui ont été prises de court par la rapidité de la mise en route et les difficultés que posait l'aide à certains réfractaires. Mais, de diverses manières, cette aide se met en place.

Le 1er février 1943, Henri Castaing, commissaire principal aux Renseignements généraux a pris ses fonctions à Guéret. Castaing est un résistant. Venant du Jura où il était "grillé" il va développer le Noyautage des Administrations Publiques (N.A.P.), notamment le commissariat de police de Guéret, bientôt la gendarmerie et la Préfecture. De nombreux réfractaires vont recevoir de vraies-fausse-cartes d'identité.

Pour les réfractaires fils de paysans ou d'artisans ruraux, la clandestinité était plus facile que pour les citadins sans attaches dans les villages. Ils pouvaient se cacher chez des parents, des amis, voire parfois rester chez eux. Dans la région de La Souterraine, les communistes ont commencé à placer les réfractaires dans des fermes puis créé un "maquis" dans le bois de Montautre à la limite de la Creuse et de la Haute Vienne (juin 1943). Ces maquisards deviennent F.T.P. grâce à des armes provenant d'un parachutage, d'origine S.O.E., reçu fin avril. Vers la même date, dans la région de Royère un prisonnier évadé d'origine bretonne, Louis Herry, créé lui aussi un petit maquis qui se placera sous l'autorité des M.U.R.. Au début de l'été 1943, un autre petit maquis se forme dans le bois du Thouraud, sur la commune de Maisonnisses. Il est dû à l'initiative d'un mouvement de zone nord: "Ceux de la Libération" dont l'un des dirigeants avait des attaches dans la région. Il comprend une quinzaine de réfractaires, pour partie originaires de Guéret. Ils vivent en "sape" et ne disposent, pour tout armement, que d'un mousqueton (avec seulement quelques cartouches) et de deux pistolets. Dans le sud de la Creuse, près de La Courtine, aux confins de la Corrèze, des jeunes se regroupent aussi dans les bois.

A partir de la mi-juillet 1943, dans la région de La Souterraine, les F.T.P. effectuent des sabotages sur la voie ferrée Paris-Toulouse. Le plus spectaculaire fut celui qui provoqua, le 13 août, le déraillement de 30 wagons-citernes remplis de vin. De leur côté, les maquisards du bois du Thouraud ont procédé, en application des consignes de la radio de Londres, au sabotage d'un matériel de bataille. Ces sabotages entraînent une réaction de Vichy et des Allemands. Le 19 août 1943, les forces de Vichy (G.M. et G.M.R.) attaquent le camp F.T.P. de Montautre, faisant 6 prisonniers qui furent déportés en Allemagne. Le 7 septembre au matin, suite à une ou plusieurs dénonciations, un détachement allemand venu de Limoges surprend les maquisards du bois du Thouraud dans leur sape. 7 d'entre eux sont tués, les uns sur le coup, les autres blessés puis achevés, 6 furent déportés dont 3 seulement revinrent. L'émotion fut considérable dans la région de Guéret comme dans tout le département car le massacre du bois du Thouraud combinait la lâcheté du ou des dénonciateurs à la férocité des soldats allemands. Loin de terrifier les jeunes Creusois ces deux attaques de maquis renforcèrent leur désir de nuire à l'occupant et à ses "serviteurs" de Vichy.

1944: L'essor de la Résistance.

Jusqu'à la fin de 1943, l'A.S. reste attentiste. C'est ainsi qu'à moins de dix kilomètres de Guéret, un groupe de réfractaires constitué depuis juillet 1943, désireux d'action et connu de personnalités des M.U.R., doit se contenter d'organiser ... un spectacle au profit des prisonniers de la commune. Mais, dès la mi-décembre, tout change avec la nomination d'un nouveau responsable du "Service Maquis": Albert Fossey (pseudo François). Très vite, il transforme plusieurs groupes de réfractaires en Corps Francs de La Libération (C.F.L.), unités militaires de la Résistance. Fin janvier, la région 5 (R.5) accueille son D.M.R., un nouveau responsable C.O.P.A. (parachutages), deux radios et deux officiers instructeurs. Des parachutages sont reçus successivement dans la région de Bourganeuf, de Saint Laurent (près de Guéret) puis sur un terrain de l'Indre. Désormais, les F.T.P. ne sont plus seuls à effectuer des sabotages. Le plus spectaculaire concerne le viaduc de Busseau sur Creuse, sur la ligne Bordeaux-Lyon, le 30 avril 1944.

La rareté des uniformes allemands est fâcheusement compensée par la profusion des uniformes de Vichy dont les forces se comportent jusqu'au débarquement en supplétifs de l'ennemi. Le 20 mars 1944, 4 F.T.P. espagnols sont arrêtés et fusillés à Limoges en avril. Le 17 mai, près de La Souterraine, 2 F.T.P. sont tués et 18 autres faits prisonniers. Le 28 mai, 7 C.F.L. qui convoaient des armes parachutées dans l'Indre sont tués dans une embuscade tendue près de Saint-Sébastien par le 1er régiment de France.

Première libération de Guéret

En Creuse, fin mai 1944, c'est François chef des Corps Francs de la Libération qui est désigné comme chef des F.F.I. (dans d'autres départements ce fut souvent le chef de l'A.S.). Les F.T.P., bien qu'officiellement composante des F.F.I. et en constante liaison avec l'E.M. départemental, conservent jusqu'à fin juillet un commandement autonome. Le sud du Cher, initialement en zone libre fait partie de la R.5 et forme avec la Creuse la R.5-D.2. Un E.M. commun (avec les F.T.P.) sera constitué le 27 juillet; il s'élargira début août pour accueillir une représentation de l'Ecole de la Garde et de la mission inter-alliée.

Après diffusion, le 5 juin au soir, des messages de mise en oeuvre des "Plans", les équipes de sabotage passent à l'action la nuit-même et les premières embuscades sont tendues le 6 au matin. Sur un fonds commun de directives nationales, chaque département va connaître une histoire particulière, en fonction des objectifs, des moyens, des rapports de force avec l'ennemi, etc.. L'originalité de la Creuse réside dans la décision prise le 6 en

fin d'après-midi, après le discours du général de Gaulle appelant "Les fils de France à combattre par tous les moyens dont ils disposent", d'attaquer la garnison allemande de Guéret et de libérer le chef-lieu du département. Les effectifs ennemis répartis dans deux hôtels étaient modestes (de l'ordre d'une cinquantaine) et, pour le chef des F.F.I., il importait d'amener l'Ecole de la Garde (environ 500 hommes), installée depuis le début de l'année à la caserne des Augustines, à rallier la Résistance. Des contacts existaient depuis février avec quelques officiers mais l'incertitude régnait quant au comportement de l'ensemble des effectifs. Le 6 au soir, François se rendit à la caserne pour y rencontrer le colonel commandant l'Ecole mais il se heurta à un refus. Le lendemain matin, il s'adressa directement aux officiers et aux élèves qui, dans leur grande majorité, décidèrent de rejoindre les F.F.I..

Bien que décidée le 6 au soir pour le 7 au matin, l'attaque de Guéret, en liaison avec les F.T.P., n'eut rien d'une improvisation. Elle avait été précédée la veille par une reconnaissance des dispositions prises par les Allemands après l'annonce du débarquement. Le principe de l'isolement total de la garnison: coupure de toutes les lignes téléphoniques et télégraphiques suivie de l'occupation des centraux avait été étudiée avec les résistants des P.T.T.. Le combat, commencé le matin du 7, se termina vers 13 heures. Faute d'armes lourdes pour détruire l'immeuble qui abritait la Kommandantur, il fallut l'incendier. Après négociations sur les conditions de reddition, les honneurs militaires, fait sans doute exceptionnel en cette période, furent rendus aux assiégés. Les blessés furent conduits à l'hôpital et les prisonniers convenablement. Cette reddition entraîna celle des feldgendarmes qui occupaient l'hôtel Auclair. Les miliciens, retranchés dans l'ancienne loge maçonnique, se rendirent à leur tour après "traitement" au bazooka des ouvertures transformées en meurtrières; ils reçurent l'assurance qu'ils ne seraient pas fusillés sans jugement mais traduits devant un tribunal.

L'Ecole de la Garde avait participé à l'action et le lendemain elle joua un rôle important pour repousser une contre-attaque allemande venant de Montluçon. Le 9 au matin, les F.F.I. évacuaient la ville car l'ennemi revenait en force: un bataillon de la 189ème division appuyé par l'aviation et un bataillon de la division blindée S.S. Das Reich. Les Allemands n'effectuèrent pas de représailles contre les guérétois. Le maire plaida la clémence mais des documents établissent que c'est l'officier allemand et les blessés soignés à l'hôpital qui eurent un rôle décisif.

Cette très courte libération de Guéret s'inscrit dans le cadre des diverses initiatives prises en Limousin et en Auvergne (les régions 5 et 6 pour la Résistance, le secteur de l'EMP 588 pour l'occupant). Ce sont ces initiatives qui justifiaient d'abord le renforcement des effectifs allemands (Voir E. Martres) puis le détachement de grandes unités pour "détruire les bandes", notamment la 189ème division et surtout la Das Reich dont l'objectif était le front de Normandie. On peut épiloguer sur l'opportunité de certaines décisions des chefs F.F.I. mais force est de constater que, dans leur globalité, elles servirent la stratégie alliée en mobilisant, au moment crucial, des forces importantes loin de la zone de débarquement.

Les F.F.I. Creusois, repliés dans leurs maquis ou villages-refuges, vont parfaire leur formation militaire et mener une guerre d'embuscades sur les axes utilisés par les convois ennemis. Ils accueillent, fin juin, la mission inter-alliée Bergamotte qui va leur assurer de nombreux parachutages. Ces activités attirent sur la Creuse, à la mi-juillet, le groupement Jesser spécialisé dans la répression contre les maquis. Il en résulte des pertes en vies humaines et des prisonniers qui seront déportés mais, dès la fin du mois, les unités un moment dispersées se reforment. Elles reprennent sabotages et embuscades contre les formations qui, progressivement, évacuent le sud-ouest de la France. Les voies ferrées sont rendues inutilisables et des destructions de ponts canalisent les convois vers les axes sur lesquels se succèdent les embuscades. Sur la RN 145, entre Guéret et Gouzon soit une trentaine de kilomètres, Allemands et miliciens devront affronter en deux jours une vingtaine d'embuscades.

La Creuse est définitivement libérée le 25 août et installe aussitôt ses nouveaux pouvoirs civils. Les combattants qui signent un engagement volontaire pour la durée de la guerre (E.V.D.G.) se retrouvent pour la plupart sur le front de l'Atlantique, les autres dans la 1ère armée.

Le Mémorial de la Résistance érigé à Guéret, porte plus de 500 noms.

Sources: Archives Nationales, Archives Départementales, Archives Centrales de la Gendarmerie, dossiers divers de l'Association.

Texte de Jean Michaud. Résistant. Professeur Honoraire d'Histoire. Agrégé de l'Université.